FEDERATION NIGERIENNE DE FOOTBALL

Création 1962 - Affiliation à la FIFA et à la CAF 1967
AVENUE FRANCOIS MITTERRAND
BP : 10 299 - TEL : 20 72 51 27 - FAX : 20 72 51 27

COMMISSION CENTRALE DES ARBITRES
Décision N°002/CCA/FENIFOOT du 15 Janvier 2025

DEPARTEMENT DE L'ARBITRAGE

Vu le rapport des assesseurs d'arbitres

Après analyse du match entre les assesseurs et les arbitres d'une part, et d'autre part entre les arbitres et la Commission Centrale des Arbitres.

Après avis du Département d'arbitrage, il a été établi que les arbitres désignés pour les matches suivants, ont manqué à leurs obligations d'officiels.

Décide

Article 1 : MATCH AS FAN Vs USGN

1. Monsieur **IDRISSA AYOUBA MAIGA**, Arbitre Assistant 2 est suspendu deux (2) mois pour mauvais arbitrage à compter du 11 janvier 2025 ;
2. Monsieur **HAMZA AMADOU YAYE**, Arbitre est **averti** pour non-respect des procédures administratives en matière de réclamations.

Article 2 : MATCH AS/GNN Vs RENAISSANCE CLUB DE BOUKOKI

Monsieur **ADA ABDOULAYE TOUNAOU**, arbitre Assistant 1, est suspendu pour deux (2) mois pour mauvais arbitrage à compter du 11 janvier 2025.

Article 3 : AS/DOUANES Vs ASN/NIGELEC

Monsieur **AHAMADOU ALOU MOUSSA,** Arbitre est suspendu pour un (1) mois, pour mauvais arbitrage à compter du 12 janvier 2025.

Ampliations :

S G/FENIFOOT

CCC/FENIFOOT

C R A/NIAMEY

Intéressé

Pour la Commission Centrale des Arbitres

Le Vice-Président de la C C A

ATTAMA IBRAHIM Boureima